

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

* * * * *

L'an deux Mil vingt-et-un

Le 20 septembre à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de LE GRAND AUVERNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle l'Asphodèle, sous la présidence de M. Sébastien CROSSOUARD, maire,

Date de convocation : 15 septembre 2021.

ETAIENT PRÉSENTS : Sébastien CROSSOUARD - Laurent VETU - Stéphanie BELOEIL - Dominique DAUFFY - Marie-France JOLY - Bérangère ROBIN - Marlène GEORGET - Clément BESSON - Anthony MICHEL - Nathalie TROCHU - Philippe RIGAUX - Daisy BERANGER - Guillaume GRIPPAY, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT : Cédric PAUVERT

ABSENT Excusé : David MENARD

Nombre de Conseillers : en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 12

Mme Nathalie TROCHU a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Avis sur le projet d'agrandissement de l'unité de méthanisation SAS NATURE ENERGIE 21-09-01

Monsieur Laurent VÊTU quitte la salle

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par arrêté préfectoral n° 2021/ICPE/203 du 4 août 2021, une consultation du public est prévue à la mairie de Petit-Auverné du lundi 30 août au lundi 27 septembre 2021 inclus portant sur la demande d'enregistrement présentée par la SAS NATURE ENERGIE en vue de l'agrandissement de l'unité de méthanisation qu'elle exploite à Petit-Auverné au lieu-dit Heurtebise.

Conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 4 août 2021, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à donner son avis sur cette demande d'enregistrement.

Après avoir consulté le dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 11 voix pour et 1 voix contre, donne un avis favorable.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Affiché le : 27 septembre 2021
Pour copie conforme

à Le Grand-Auverné, le 27 septembre 2021
Le Maire



Sébastien CROSSOUARD